

[Vous êtes ici](#) : Une politique pour la psychanalyse

Ce forum a pour objet de permettre un débat autour du projet de loi sur le titre de psychothérapeute et, plus largement, d'ouvrir une discussion autour du positionnement de la psychanalyse dans la cité

Aller à : [Liste des Forums](#) · [Liste des messages](#) · [Nouveau sujet](#) · [Chercher](#) **Aller à une discussion:** [Page précédente](#) · [Suivant](#)

Dernière nouvelle veille de Noël

Envoyé par: [JAM](#) (---.clients.easynet.fr)
Date: Sat 23 December 2006 14:13:44

Le dernier feu vert aurait été donné au projet de décret hier, vendredi 22 décembre. Le projet partirait pour le Conseil d'Etat dans les premiers jours de l'année, dans les termes exacts du "compromis du 8 décembre", à une différence près: il serait indiqué que la durée des stages est de 400 heures et non de 4 mois.

Options: [Repondre à ce message](#) · [Citer ce Message](#) · [Suivre cette discussion](#) · [Signaler ce message](#)

La solidarité psy a-t-elle fait son temps?

Envoyé par: [JAM](#) (---.clients.easynet.fr)
Date: Sat 23 December 2006 19:58:10

On me fait remarquer que les termes du "compromis du 8 décembre" ne sont pas universellement connus. Voici ce que j'en ai écrit le 11 décembre, dans une lettre qui figure sur le fil "Une alerte".

"Vous saurez que le directeur de cabinet du ministre de la Santé m'a invité à le rencontrer vendredi dernier le 8 décembre pour m'exposer l'état des discussions sur le fameux décret et obtenir mon accord.

Voici les termes du compromis qui s'est dégagé :

1 - Reconnaissance possible des formations dispensées par les associations: succès. La phrase supprimée est rétablie: "Cette formation peut être confiée à l'Université ou à des organismes passant convention avec l'Université".

2 - Nombre d'heures exigées dans la nouvelle formation standard:moyen. Au lieu de 500 h x 2, mon interlocuteur s'est dit prêt à descendre à 400 h théoriques, tout en conservant la formulation d'avril: "Ce cahier des charges doit notamment prévoir une formation théorique d'une durée de 400 heures et un stage pratique d'une durée minimale de quatre mois, fractionnable en tant que de besoin, dans un établissement de santé ou un établissement médico-social accueillant des patients atteints de pathologies psychiques".

3 - Clause dite « du grand-père » : succès. Elle serait rétablie pour "les professionnels justifiant au moins de trois (et non plus cinq) années d'expérience, en qualité de psychothérapeute, à la date de publication du présent décret". Les documents seraient à envoyer à une commission régionale composée de personnalités qualifiées, choisies par le préfet, avec recours possible devant une commission nationale formée par le Ministre."

Reste pour 2007 l'épreuve du Conseil d'Etat. L'ECF n'a pas constitué d'avocats. Les fédérations de psychothérapeutes, si.

De deux choses l'une.

Si ces avocats argumentent en faveur des psychothérapeutes, pour les voir gagner le même avantage que les analystes (dispense de formation standard, voire qualité de membre de droit), ils seront dans leur rôle.

En revanche, s'ils recevaient instruction d'argumenter contre les psychanalystes, pour les voir perdre leur déjà maigre avantage, ce serait inamical, voire hostile.

Une solidarité, non pas conceptuelle ni pratique, mais politico-sociale, ou sociétale, a été maintenue vaille que vaille dans la "Coordination psy" depuis trois ans. Y résisterait-elle?

C'est un petit problème dont je puis poser les termes, mais dont je ne saurais donner la solution.

Celle-ci importe pourtant, car les épisodes à suivre ne manqueront pas: constitution des commissions, conventionnements universitaires (avec opposition acharnée de nos amis TCC comme psychopathologues), etc.

Pour terminer, je me demande comment je me retrouve embarqué dans cette histoire interminable (et, sous certains aspects, minable). C'est pour avoir dit non à Accoyer, et avoir voulu être conséquent avec ce non (n'en déplaise au cher Roland Leuret). Il ne fallait pas dire A, comme dit Jacques le Fataliste.

Options: [Repondre à ce message](#) · [Citer ce Message](#) · [Suivre cette discussion](#) · [Signaler ce message](#)